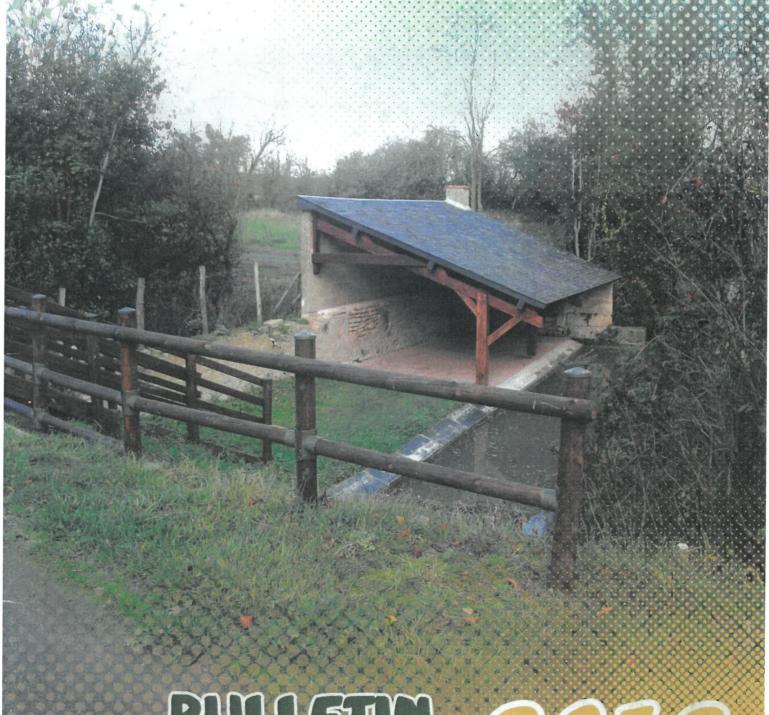
Louresse Rochemenier



BULLETTH
MUNITERAL

2002



Les Caves de la Genevraie et l'Ammonite

Spécialité de fouaces Restaurants TROGLODYTIQUES Norbert et Odile JUSTEAU Philippe et Fabrice JUSTEAU ROCHEMENIER Tél. 02 41 59 34 22

Entreprise de Plâterie - Plâtre et carrelage -

ROUX (SARL)
11, rue du Moulin Rochemenier

Tél. 02 41 59 28 78

NÉGOCE DE MATÉRIAUX

Vigneron Rémi 3 rue de la Chapelle Tél: 02 41 59 25 93

La douceur Angevine Spécialité de l'omelette

BAR-RESTAURANT

Jean-Jacques ROBIN 9, rue principale Tél. 02 41 59 13 12

ETA JARRY Joël

8, rue du Vieux Puits 49700 LOURESSE Tél. 06 08 43 48 11



Boulangerie - Patisserie

GEORGET ThierrySpécialité Fouées

13, rue Principale - 49700 LOURESSE-ROCHEMENIER **02 41 59 32 82** - georget.thierry@orange.fr

Les délices de la Roche



Tables d'hôtes - Gîtes Chambres d'Hôtes

M. ET MME LEROYER HENRI

16 RUE DU MUSÉE - ROCHEMENIER

Tél. 02 41 50 15 26

Entreprise de peinture

CHOLOUX Wilfrid

2, chemin de l'abreuvoir

Tél. 02 41 59 36 93

Sylvie Harel-Vaslin

Vous propose différents Miels Pain d'épice sur commande!

La Bournée 49700 Louresse-Rochemenier 06 13 25 33 92

LAROCHE Paul

Artisan carreleur
25 rue Principale
Tél. 02 41 67 10 84

Rénovation - Ravalement Taille de Pierre EURL PINEAU 12, rte du Moulin

ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 19 14

Construire - Agrandir Rénover

JUSTEAU Frères

& JUSTEAU Terrassement

Z.A. Les Justices Tél. 02 41 59 33 63 Ebéniste - WITTRANT EWEN

Création

Aménagement d'interieur Restauration meubles tous styles

> 4, chemin Aleau "La Bournée" Tél. 02 41 67 48 96 Port. 06 19 77 64 20

TROGLO'GITE

3, rue des Troglogites 49700

LOURESSE ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 07 02

Entretien Parcs et Jardins

Stéphane VASLIN

15, rue du Tilleul

06 13 25 33 92

Entreprise de Maçonnerie Neuf et Restauration

SARL DESVALLON

DESVALLON Sébastien Z.A. Les justices

Tél. 02 41 59 13 31

Loiseau Maconnerie Rénovation

Tony LOISEAU - ARTISAN MACON

Ravalement - Carrelage Terrassement - Taille de Pierre

4, Rue du Chêne rond - 49700 Louresse-Rochemenier 02 41 51 81 00/06 84 35 64 70 - tony.loiseau@orange.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE MAISON RÉNOVATION ANGEVINE BOISSEAU JACQUES 1, RTE DU POLISSOIR LA BOURNÉE TÉL. 02 41 50 93 43



Le Mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Nous voici au seuil d'une nouvelle année c'est pourquoi en mon nom et au nom de votre Conseil Municipal je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année à vous tous et à tous ceux qui vous sont proches.

Que 2012 vous offre de nombreuses satisfactions tant personnelles que professionnelles.

La crise Européenne, voire mondiale que nous subissons affecte immanquablement tous les budgets qu'ils soient nationaux, intercommunaux et communaux.

Le Conseil Municipal et moi-même veillerons à ce que notre budget 2012 soit le plus équilibré possible sans vous faire subir de pression fiscale compte tenu de la diminution des dotations de l'état.

L'année 2012 sera fortement marquée par le projet de territoire de la communauté de communes.

La commune de Louresse tout en y étant intégrée va se battre pour préserver son autonomie dans certains domaines

Je remercie le groupe de conseillers municipaux qui s'est investi pour l'élaboration de ce bulletin dans lequel vous trouverez :

Les décisions et les réalisations de votre conseil municipal lors de ses réunions.

Les informations pratiques, ludiques et culturelles sur votre commune.

Enfin! Notre salle familiale est « sortie » de terre. C'est avec un grand intérêt que le Conseil Municipal suit ce chantier qui devrait être achevé en mars 2012, si le planning des artisans est respecté.

Pour vous permettre de découvrir cette nouvelle salle, nous organiserons des portes ouvertes.

Nous avons à l'étude pour l'année 2012 : la rénovation et la réhabilitation de la Mairie.

Ces deux « chantiers » : salle familiale et mairie, animent certaines de nos réunions de conseil permettant ainsi aux conseillers de prendre part activement aux débats.

La population de notre commune est en perpétuel mouvement, les plus anciens et les plus fragiles nous quittent, des naissances rajeunissent notre commune, et de nouveaux habitants arrivent pour y vivre.

C'est à ces nouveaux arrivants que je m'adresse pour leur souhaiter la « Bienvenue à LOURESSE-ROCHEMENIER » et je les invite à nous rencontrer à la soirée des vœux du Maire début janvier.

Je remercie le travail efficace de nos employés communaux et toutes les associations qui ont cœur à animer notre village dans lequel il fait bon vivre.

Bonne et Heureuse Année 2012 à tous.

Le Maire Alain JOBARD

Editorial

Sommaire

Mot du maire	page 1	• PNR	page 21
Sommaire	page 2	• CEL	page 22
Infos municipales	pages 3 à 5	Club Ados	page 23
• Le recensement	page 6	Centre social	page 24
Conseil municipal	pages 7 à 10	• RPI	pages 25 à 26
Budget	page 11	Travaux	pages 27 à 29
Communauté de communes	pages 12 à 13	 La Tablée Louressoise 	page 30
 Infos extra-communales 	pages 14 à 17	• Les associations communales	pages 31 à 36
• Smitom	pages 18 à 19	• ASVR	pages 37 à 40
• OPAH	page 20	Calendrier des fêtes	page 41



Le conseil vous souhaite une bonne année 2012

L'album souvenir des Louressois

C'est un site web dans lequel sont publiées des photos concernant la vie de la commune : fêtes, cérémonies, évènements divers, chantiers, etc.. Il contient déjà de nombreuses photos qui sont autant de souvenirs amusants ou émouvants. Vous pouvez également y consulter les précédents bulletins communaux. Tous les habitants sont conviés à participer à l'élaboration de cet album.

Découvrez le site web : www.troglodyte.info/album.html

Infos Municipales

Horaires de la mairie

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Tél.: 02.41.59.13.13 - Fax: 02.41.59.95.70 - E.mail: louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public : du mardi au samedi de 8h30 à 13h.

Permanences -

• M. le Maire

Alain Jobard Le mardi et le samedi de 11h à 13h et sur rendez-vous

• 1er adjoint

Jean-Claude Baron Le jeudi et le samedi de 11h30 à 13h

• 2ème adjoint

Marie-Agnès Treuillier Le vendredi et le samedi de 11h30 à 13h

• 3^{ème} adjoint

Jacky Chauvin Le samedi de 11h30 à 13h

Tarifs des salles communales

	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Caution
Salle des aînées	52 €	62 €	100€.
Salle du tilleul	30 €	30 €	100€
Salle des fêtes	171 €	232€	200€
Forfait Salle des fêtes Week-end	257 €	347 €	200 €

Concession cimetière

Le prix de la concession est pour 2012 de 80 €

État civil

NAISSANCES 2011

- Noé VIGNAUD
- Mathéo LAROCHE
- Constance DURAND
- Line CHARRIER
- Martin PERCHER
- Nina LOISEAU--ROUSSEAU
- Lou-Anne FONTENY
- Soan BOISSEAU
- Ilona BOISSEAU
- Titouan BRESSIN
- Titouan LE DU
- Alexis HERAULT
- Louise QUENTIN
- Mathéo CHAUVIN
- Margaux RAIMBAUT

MARIAGES 2011

- Fouad AOUCHAH et Mélanie MAROLLEAU le 26/03
- Patrick LAVENU et Cécile LECOMTE

le 11/06

Emmanuel BESSON et Kelly LECOMTE

Fabrice JUSTEAU et Céline EVERS



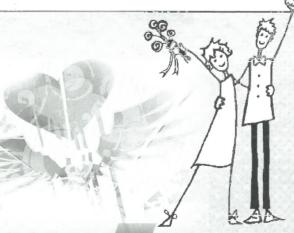
DÉCÈS 2011

 Yvette POULEAU veuve LECLERC

le 02/07

le 24/09

- Valérie BRÉCHET
- Andrée LAROCHE veuve PINEAU
- Daniel CHEVAL
- Jean RAIMBAULT
- Jean-Claude JAUNAULT



Infos Civiques

Collecte des ordures ménagères chaque semaine, le lundi matin

Collecte du tri sélectif

• Bacs jaunes : lundi semaines impaires

• Caissettes bleues : 4° lundi du mois

• Verres : Ne sont plus collecté au domicile, apport volontaire des verres dans les conteneurs prévus à cet effet.

4 conteneurs à Louresse :

Louresse (atelier communale)

La Bournée (au lavoir)

Rochemenier (Rue du musée)

Launay (arrêt de car)

Déchèterie

Doué-la-Fontaine

Du lundi au vendredi de 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

Collecte de ferrailles

Doué-la-fontaine

Le 3è mardi du mois de 14h à 17h • Le 1er samedi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour tous renseignements, téléphoner au SMITOM: 02.41.59.61.73

Liste des Assistantes Maternelles agréées de Louresse Rochemenier

Mme CASSANT Corinne	6 bis, rue de la Société	Tél.: 02.41.59.36.03		
Mme GILET Claire	27, rue du musée Rochemenier	Tél.: 92.41.40.33.78		
Mme LANDARD Françoise	5, rue des champs Chailloux - La Bournée	Tél.: 02.41.59.93.23		
Mme MAITREAU Marie-Pierre	8, rue de la Chapelle	Tél.: 02.41.59.31.85		
Mme MARTIN Anne	3, rue du Domaine Launay	Tél.: 02.41.59.95.99		
Mme QUINCHARD Sabrina	Moulin neuf 6241677398	Tél. : 02.41.59.71.78		
Mme SALLE Angélique	Impasse des clos - La Bournée	Tél.: 02.41.50.19.09		
Mme CHAUVIN Anne-Gaëlle	5, rue du chêne rond - La Bournée	Tél.: 02.41.50.73.10		

Liste des présidents des associations

Comité des fêtes	Jacques Boisseau	Tél.: 02.41.50.93.43
Association culturelle de Louresse	Nicole Corbin	Tél.: 02.41.59.32.81
Association des parents d'élèves Denezé-Louresse	Annabelle Picot	Tél.: 02.41.50.32.92
Le club de l'amitié	Marcel Morlet	Tél.: 02.41.50.75.10
La société La nouvelle patrie	Auguste Jarry	Tél.: 02.41.59.02.16
Association de chasse	Jean-Paul Martin	Tél.: 02.41.59.13.09
Association des Anciens combattants	Marcel Bousseau	Tél.: 02.41.59.01.49
Association Sportive des Villages Réunis (ASVR)	Fabrice Marolleau	Tél.: 06.18.12.55.79

Infos Civiques

Passeport biométrique

2009 est l'année de la généralisation de la délivrance du passeport biométrique sur le territoire français.

Si désormais, seuls des passeports biométriques sont délivrés, toutes les mairies ne sont pas encore équipées pour la délivrance de ces derniers. Il est nécessaire de se renseigner au préalable auprès de sa mairie.

Si un passeport n'est pas nécessaire pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne, il est nécessaire d'être en possession d'un passeport individuel pour se rendre dans les pays hors Union.

Carte d'identité

La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI. La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 décembre 2012.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les personnes ayant changé de domicile au sein de la commune sont également invitées à prévenir la mairie au : 02-41-59-13-13 Merci d'en parler autour de vous.



Infos Civiques

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST UTILE A CHACUN DE NOUS.

PENSEZ -Y!

Toute la population vivant à Louresse sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2012.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuel.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.)

A partir du 19 janvier 2012, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 41 59 13 13.

Salle familiale

10 octobre 2011

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des devis, retient l'entreprise AGELEC pour la pose d'un éclairage extérieur à la salle familiale. Le montant du devis s'élève à 8 737,99 € TTC.

28 février 2011

Le Conseil municipal retient le devis de l'entreprise JUSTEAU FRERES pour le terrassement de la salle familiale. Le montant du devis s'élève à 44 050 € HT. Après en avoir pris connaissance des offres relatives aux

travaux de raccordement de la salle familiale, le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Terrassement Justeau dont le montant s'élève à 1529,05 € TTC.



Projet éolienne sur la commune de Forges

7 février 2011

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Forges. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se positionne sur ce projet

- compte tenu de la distance et de la position des éoliennes par rapport aux sites habités et protégés : Les habitations et monuments les plus proches sont à plus de 4 kms.

Le Conseil municipal n'a pas d'objection à l'installation de ces éoliennes.

Cependant en tant que membre de la communauté de commune de la région de Doué la Fontaine, le conseil émet un avis différent.

- en considérant la situation de ces éoliennes par rapport aux habitants les plus proches et en particulier, ceux de Lande-Élevée et ceux de Doué la Fontaine.
- si le positionnement des éoliennes respecte la règle de 500 m, il est à moins de 800m des trois sites habités les plus proches. Beaucoup d'experts estiment que les ennuis avec les riverains seraient évités si la règle des 500 m était étendue à 750 m voir à 1000m. Dans ces conditions le site proposé ne serait pas possible. Et cela, d'autant que le problème se pose dans trois directions distinctes.

Au nom de la solidarité intercommunale, pour des raisons exposées ci-dessus, le conseil municipal émet un avis défavorable à l'implantation de ces éoliennes.

Projet restructuration de la mairie

7 février 2011

Le conseil a décidé lors de la précédente réunion des travaux d'aménagement à la mairie.

Après avoir connaissance des différentes propositions et après avoir entendu le compte-rendu de l'audition des candidats, le conseil municipal :

- décide de retenir l'offre de la SARL d'architecture Lieux-Equations dont le mandataire est Mr NARBONNE François, architecte du patrimoine et D-P-L-G, 5 quai Lair 49400 SAUMUR.
- La mission de maîtrise d'œuvre est fixée à 11% du montant total hors taxes des travaux.

Le montant des travaux estimés s'élèvent à 215 000,00 € HT.

11 avril 2011

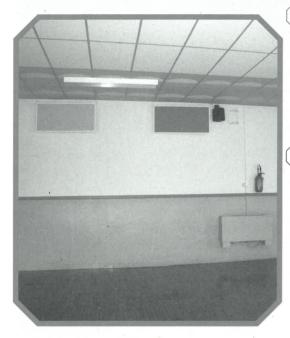
Travaux de restructuration de la mairie demande de subventions.

Le maire et le conseil municipal accepte le dossier de restructuration de la mairie établi par l'architecte Mr François NARBONNE.

Le montant s'élève à 232 000€ HT.

Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des territoires ruraux a été déposée à la préfecture.

Salles des fêtes - Salle du Tilleul



7 février 2011

Travaux d'acoustique dans la salle du Tilleul et dans la salle des fêtes Le conseil autorise Mr le maire à faire les travaux nécessaires afin d'avoir une meilleure acoustique dans la salle des fêtes et dans la salle du Tilleul. Ces travaux seront réalisés par Mr Denis DEVILLIERS de Beaumont Village (37460).

Le montant du devis s'élèvent à 3 971,38 € TTC pour la salle des fêtes et 1 756,21 € TTC pour la salle du Tilleul.

25 juillet 2011

Réalisation d'une rampe d'accès à la salle des mariages et salle du Tilleul.

• Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise DESVALLON pour la création d'une rampe d'accès aux normes d'accessibilité (4% pente) à la salle des mariages et salle du Tilleul.

Montant du devis 3765,04 € TTC.

• Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise VINCONNEAU DELAUNAY pour le changement de la porte et remplacement des vitres en verre sécurit salle du Tilleul, afin d'accueillir les services de la mairie pendant les travaux de l'actuelle mairie.

Montant du devis : 1 367,80 € HT.

Boulangerie

25 juillet 2011

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise VINCONNEAU DELAUNAY pour la pose d'un volet à la boulangerie. Montant du devis: 462 € HT.

Musée

31 mars 2011

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise ROC CONFORTATION pour les travaux de confortement d'une partie du village troglodytique de Rochemenier conformément au diagnostic de stabilité des caves. Le montant du devis s'élève à 6 289,76 € TTC.

17 juin 2011

Le conseil municipal a voté l'augmentation des tarifs aux entrées des caves de Rochemenier pour 2012.

A savoir:

Individuels adultes: 5,40 €
Individuels scolaire, étudiants : 3,00 €
Groupes adultes : 4,00 €
Groupes scolaires, étudiants : 2,70 €

Rappel: visite gratuite pour les habitants de Louresse-Rochemenier

Voirie

17 juin 2011

Acceptation du marché public programme voirie 2011.

Remise en état du chemin de la Grézille et chemins des Grandes Vignes.

Après avoir délibéré, et vu l'avis de la commission, le conseil municipal, à l'unanimité retient le devis de l'entreprise EIFFAGE dont le devis s'élève à 19 130,30 € HT.

Projet de territoire : mise en place de services communs

10 octobre 2011

CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE DOUE LA FONTAINE ET LA COMMUNE DE LOURESSE-ROCHEMENIER

La Communauté de communes a engagé en 2010 une démarche de définition d'un nouveau projet de territoire à laquelle les élus communaux, les secrétaires de mairie et les directeurs généraux (services administratifs et technique) ont été associés.

Monsieur le Maire rappelle notamment qu'à l'issue de deux forums, il est ressorti le souhait de développer, dans le cadre du projet de territoire, la mutualisation des moyens humains et matériels à l'échelon intercommunal, en vue d'une optimisation de ces différents moyens au profit de l'amélioration de la qualité des services au public.

Une commission « Mutualisation » a été créée et chargée d'étudier la faisabilité et les modalités de mise en œuvre de cette mutualisation.

Elle s'est réunie quatre fois : le 2 février 2011, le 27 avril, le 29 juin et le 6 septembre dernier. Elle a fixé les actions prioritaires tout en approfondissant leurs aspects juridiques, techniques et financiers.

Les propositions de la commission, présentées au comité de pilotage ou au Bureau communautaire, ont été proposées au Conseil de communauté, qui a pris les décisions suivantes :

- 7 juillet 2011 : création d'un service commun « Ingénierie V.R.D .Celui-ci Remplace les services qui étaient auparavant assurés par l'ATESAT (état) jusqu'au 31/12/2012.
- 15 septembre 2011 : création de trois autres services communs « Commande publique », Hygiène et sécurité » et « Ressources humaines » et approbation d'une convention de « mise en place de services communs » entre la communauté de communes et les communes.

La mise en place de services communs est un dispositif prévu par la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales qui permet aux communes et intercommunalités de mettre en commun des moyens humains et matériels afin d'améliorer l'efficience de l'action publique et de favoriser la création d'économies.

Le nouvel article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de « services communs » gérés par l'EPCI à fiscalité propre. Les services communs visent avant tout les services fonctionnels des communes et des EPCI.

La mise en place de services communs nécessite l'élaboration entre la communauté de communes et les communes d'une convention qui a pour objet de régler les effets de ces mises en commun. Cette dernière doit notamment prévoir l'objet, le contenu, les moyens des services communs et les modalités financières. Elle sera adressée, pour avis, avant signatures, au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et à celui de la ville de Doué-la-Fontaine.

Monsieur le Maire présente le projet de convention. Le Conseil municipal est invité à :

- approuver les termes de la convention de « mise en place de services communs » entre la communauté de communes et les communes (projet joint) ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de Louresse-Rochemenier,

- Approuve les termes de la convention pour la mise en place des services suivants :
- · Conseil en ingénierie V.R.D (approuvé à l'unanimité)
- Service commande publique (approuvé à l'unanimité)
- Conseil en hygiène et sécurité (approuve à l'unanimité)
- N'accepte pas la mise en place du Service commun des ressources humaines (12 non et 2 abstentions).
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention uniquement pour les services communs suivants :
- · Conseil en ingénierie V.R.D
- · Service commande publique
- · Conseil en hygiène et sécurité

Divers

7 février2011

Rachat d'un terrain restant constructible aux Charmilles

Mr le Maire propose au conseil municipal, le rachat de la parcelle cadastrée YD 78 aux Charmilles, d'une surface de

Le conseil municipal décide après un vote l'acquisition de cette parcelle au profit de la commune au prix d'acquisition augmenté des frais de notaire soit 12 165 € (13 voix pour et une abstention).

• Mr le maire informe le conseil municipal que la participation aux charges de fonctionnement des écoles de Doué au titre de l'année 2010-2011 s'élève à 450 € par élève.

8 élèves de Louresse sont scolarisés à Doué la fontaine.

Après en avoir délibérés, le conseil:

-valide la participation obligatoire au titre de l'année 2010-2011.

10 octobre 2011

Le Conseil municipal décide que les frais de transports en car pour la visite de l'Assemblée Nationale et de l'Hôtel Matignon seront pris en charge par la commune. Le montant du devis établi par AUDOUARD VOYAGES s'élève à 1460 € TTC. Le déjeuner restera à la charge de chaque participant, soit 30 €.

Redevance

7 février 2011

Mr le maire demande au conseil municipal de fixer le prix de la redevance d'assainissement due par les familles dont le logement est branché au réseau d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter de 4% la redevance, ce qui porte le prix de la redevance à 8,03 € par habitants et à 16,06 € par résidence secondaire.

11 avril 2011

Vote des taxes directes locales année 2011

 Taxes d'habitation : 15.95 % Taxe foncière bâti : 13,73%

• Taxe foncière non bâti: 26,87% • C.F.E: 16.97%

(Cotisations foncières des entreprises)

Concessions du cimetière

7 novembre 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le prix de la concession du cimetière. Le montant s'élève à 80 €.

Travaux d'élagage des haies et arbres gênant la circulation publique

10 octobre 2011

Le Conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, d'élaguer les arbres et haies qui portent atteinte à la sécurité des voies publiques.

Les travaux seront effectués par l'entreprise PAILLAT. Le montant du devis s'élève à 1088,36 € TTC.

Il est proposé aux propriétaires privés concernés, de réaliser les travaux d'élagage à leur place. Une facture leur sera alors adressée. Les travaux seront facturés suivant le barème suivant :

• De 0 à 50 m d'élagage: 30 € • De 50 à 80 m : 55 €

• De 80 à 100 m :

Pour tout propriétaire n'ayant pas répondu avant le 30 octobre 2011, les travaux d'élagage seront effectués d'office, conformément à l'article L2212-2 du Code des Collectivités Territoriales, à ses frais et sans mise en demeure préalable.

Budget 2011

Comme chaque année, le vote du budget est matière à explication. C'est l'occasion de rappeler quelques chiffres.

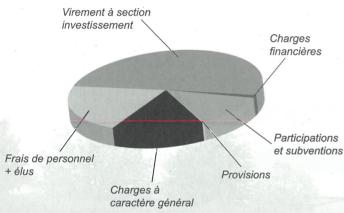
Budget global de la commune : 2 616 004,87 €
Budget de fonctionnement : 1 479 749,51 €

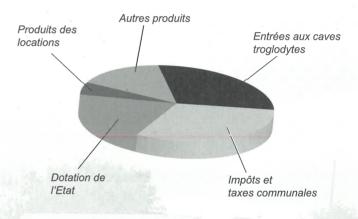
Section de fonctionnement

Recettes

Dépenses227 020 €Charge à caractère général308 750 €Frais de personnel + élus308 750 €Virement à section investissement747 081 €Charges financières15 990 €Participations et subventions169 598 €Provisions3000 €

Entrées aux caves troglodytes	200 000 €
Impôts et taxes communales	235 410 €
Dotation de l'Etat	137 700 €
Produits des locations	40 000 €
Autres produits	113 697€





Le montant total du budget de fonctionnement 2011 est de 726 807 €, contre 611 562 € en 2010

Avec le retard pris pour la réalisation de la salle familiale, il permet le virement à la section d'investissement de 747 081,50 €.

La principale recette de fonctionnement est celle des impôts et taxes communales suivi de près par les entrées aux caves du musée troglodytique.

- Taxe d'habitation :	15,95	%	
- Taxe sur le foncier bâti :	13,73	%	
- Taxe sur le foncier non bâti :	26,87	%	
- Contribution Economique Territoriale :	16,97	%	

Communauté de Communes



La Communauté de Communes de Doué-la-Fontaine a changé d'adresse, elle se situe : 49, boulevard Jacques Savary Doué La Fontaine

Office de tourisme

Il assure la promotion du territoire de la Communauté de Communes par tous les moyens de communication modernes et par l'accueil professionnel des animatrices.



Office de Tourisme de Doué-la-Fontaine et sa région Place des Fontaines - 49700 Doué-la-Fontaine Tél. : 02 41 59 20 49 • Fax : 02 41 59 93 85



Halte Garderie

C'est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans

3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

Horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h.

Inscriptions:

Babette LEROUX, directrice de la halte-garderie

Tél.: 02 41 59 76 98

Le Relais Assistantes Maternelles

Le relais assistantes maternelles est un service gratuit ouvert aux parents à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour leurs enfants, aux assistantes maternelles agréées et aux personnes souhaitant exercer cette profession.

Ouvert le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 14h à 17h30. Il est préférable de prendre rendez-vous.

Centre social Jean Dima 5, place Justice de Paix Tél. 02 41 59 77 09

La crêche familiale



La Crèche Familiale est une structure d'accueil des enfants

de 2 mois à moins de 4 ans au domicile des assistantes maternelles. C'est un service ouvert aux familles qui habitent ou travaillent sur la Communauté de Communes de la région Doué-la-Fontaine.

Il répond au besoin de garde des parents en activité ou en formation professionnelle.

3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

L'encadrement

14 Assistantes Maternelles sont encadrées par une directrice puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et un médecin qui assure un rôle de prévention dans la structure.

Horaires:

Ouverture des bureaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Horaires d'accueil des enfants en fonction des besoins des parents.

Inscriptions:

Anne LICKEL, directrice de la crèche familiale

Tél.: 02 41 59 76 98

La Fête du Vélo

Cette année, la randonnée pédestre et cycliste a eu lieu le 22 mai à Brigné-sur-Layon.

602 inscrits pour le départ pédestre et cycliste et au total 800 personnes était présente.

Durant cette journée nous pouvions découvrir le château de la Grézille, le manoir de Noblet animé par des cors de chasse et sur le terrain de loisirs, lieu du repas, se trouvait aussi un village d'artistes.





Communauté de Communes

École de musique

Ecole Intercommunale de Musique du Saumurois (Communes de Saumur et Montreuil Bellay et Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine).

Formation instrumentale

Piano, synthétiseur, accordéon, guitare, violon, flute traversière, flute à bec, clarinette, saxophone, trompette, batterie, atelier djembé...

Trois lieux d'enseignement :

- ▶ Place Verdun, 49400 SAUMUR
- ▶ 23 avenue Jean Mermoz 49700 DOUE-LA-FONTAINE
- ► Rue Estienvrin 49260 MONTREUIL BELLAY

Direction : Pierre GUIOCHEAU B.P. 300 - 49408 SAUMUR CEDEX - Tél. : 02 41 67 59 13





Le centre aquatique est ouvert 7 jours sur 7 avec des séances nocturnes le mardi et jeudi.

Il est géré par la société PRESTALIS

Tél.: 02.41.67.07.24 - Fax: 02.41.67.15.70 http://www.piscine.douélafontaine.com

Tarifs 2011-2012 :

Adulte Enfant Com.Com 4,00 € 3,05 € Hors Com.Com 4,40 € 3,35 €

Chiffres pour l'année 2010 2011 :

- Enfants de LOURESSE : 62 enfants de la GSM au CM2 sur 10 séances de 45 minutes
- Scolaire sur l'année : 14111 enfants sachant que chaque enfant vient 10 fois.
- Salle de sport : 16718 personnes pour 340 adhérents en juin
- Baignade : 50393 personnes
- -Total année: 97968 personnes (activités, centre de loisir, club, espace relaxation...)

Animations réalisées durant l'année :

- Animations piscine : vacances scolaires : prêt de matériels le mardi et le vendredi
 - Halloween : coloration de l'eau
 - Noël : venue du père noël avec photo souvenir distribuée aux enfants
 - Chandeleur : dégustation de crêpes pour les adhérents
 - Mardi gras : maquillage des enfants
 - Pâques : distribution de chocolats
 - Soirée cabaret en mai avec le groupe Arem
 - Fête des mères : distribution de roses pour les mamans des bébés à l'eau
- Animations salle : septembre : nouveau cours « Zumba »
 - Noël : chocolats
 - Février : les défis
 - Mars : journée au salon du fitness à paris
 - Avril : stage de danse africaine
 - Juin : soirée des adhérents à Louresse Rochemenier



Infos Extra Communales

Antenne MSA Rég	gime A	gricoie
-----------------	--------	---------

Assistante sociale :

Mme Guibert - Tél: 02 41 59 11 10

Conseillère en économie sociale et familiale :

Mme Étourneux - Tél: 02 41 59 93 44 jusqu'à 12h

• Permanences administratives (prestation, dossier, retraite):

Tél: 02 41 59 11 10 Le lundi de 9h à 12h30 - Le jeudi de 9h à 12h30 et 14h à 16h30

Permanence Centre Social Jean Dima

Conseiller conjugal :

Mme Saulnier

Ecoute, soutien psychologique individuel ou en couple. Sur rendez-vous le jeudi de 14h à 20h.

• Impôts :

Uniquement pour les impôts sur le revenu.

En raison de la déclaration pré remplie, le centre des impôts de Saumur ne vient plus à Doué-la-fontaine. Cependant un administrateur du centre social tient bénévolement plusieurs temps de permanences en mai.

Demander les dates au secrétariat du centre Social. Tél: 01 41 59 77 09

• FNATH (mutilé de travail)

Permanences pour les accidentés du travail et de la vie courante, les personnes handicapées... 3ème lundi de chaque mois de 11h à 12h.

• CAF

Le lundi de 14h à 16h30.

5 place justice de paix (près de la mairie)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h • Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Tél: 02 41 59 77 09

E-mail: direction-csdouerange.fr

Infos Extra Communales

Aide aux agriculteurs

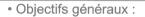
L'association AIDE est une association Loi 1901 créée en 1989 qui a pour objet de venir en aide aux agriculteurs en situation difficile.

· Membres:

Les principales Organisations Professionnelles Agricoles du Maine et Loire.

· Président :

Jean-François CESBRON, Président de la Chambre d'Agriculture.



- Informer et sensibiliser les agriculteurs à la prise en charge de leurs difficultés.
- Etre un lieu d'échanges, de concertation et de coordination entre les Organisations Professionnelles Agricoles, des actions à mener auprès du public Agriculteurs en Difficulté.
- Mettre en oeuvre ou déléguer des actions de soutien auprès des Agriculteurs en Difficulté.
- Etre l'interlocuteur privilégié émanant de la profession auprès des collectivités.
 - 3 types d'actions :
- Communication afin de favoriser la détection précoce avec un Numéro Vert : 0805 400 068
- Intervention auprès d'agriculteurs faisant appel (Diagnostic gratuit)
- Appui financier aux experts réalisateurs.

AIDE - Association inter organisations agricoles au service des agriculteurs en situation fragile 14 Avenue Jean Joxé - CS 80646 - 49006 ANGERS CEDEX 01

Tél.: 02 41 96 75 74 - Fax: 02 41 96 75 60 Email: aide@maine-et-loire.chambagri.fr

Attention aux escroqueries

Attention, sur la région Douessine, de plus en plus de personnes sont victimes de méthodes de vente abusives!! Et si demain c'était vous?....

Quelques conseils pour ne pas être à votre tour victime d'escroquerie, si un représentant s'invite à votre domicile pour vous vendre un produit:

- -Ecoutez avec attention sa présentation mais ne signez aucun document dans un premier temps.
- -Demandez-lui de la documentation que vous prendrez le temps de consulter tranquillement et de soumettre à l'appréciation de vos proches.
- -Ne révélez pas d'informations personnelles: coordonnées bancaires (ex: Relevé d'identité bancaire), nom et adresse de votre banque...
- -Ne permettez pas à ce représentant de visiter votre domicile. Si jamais il se montre insistant et irrespectueux, n'hésitez pas à lui demander de quitter les lieux.
- -Si vous êtes intéressé par le produit: demandez son coût, les modalités de paiement (paiements mensuels ou échelonnés en deux ou trois fois...). Renseignez-vous sur les délais de rétractation. Lisez les contrats ou offres de prêt que le représentant vous soumet...Lisez aussi entre les lignes!
- -Posez-vous la question suivante: Est-ce que concrètement vous avez les moyens financiers de faire l'acquisition de ce produit ou article?

En cas de doutes, d'incertitudes, n'hésitez pas à vous rapprocher de professionnels (assistantes sociales, CLCV, bénévoles d'associations, mairies, Centre social, juristes...).



Permanence sociale Doué la Fontaine

Permanences - 30 ter, rue Saint Francois

- ADMR (aide ménagère)
 - Aide aux personnex âgées et handicapées
 - Aide aux familles et participations aux tâches quotidiennes
 - Aide aux particuliers
 - Jardinage et bricolage



Coordinatrices: Mme Morille et Mme Bodet - Tél: 02 41 83 46 44

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

· La Coordination Gérontologique du Pays Saumurois : un guichet unique pour les personnes âgées

Le CLIC du Pays Saumurois et le Réseau Gérontologique du Saumurois, sous l'impulsion du Pays Saumurois, se sont réunis pour former « La Coordination Gérontologique du Pays Saumurois », un guichet unique d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

La Coordination Gérontologique du Pays Saumurois informe, conseille et propose une aide adaptée aux besoins. Elle regroupe un ensemble de professionnels composé de : coordinateurs, infirmières, assistante sociale, ergothérapeute, secrétaires.



Elle donne des informations et facilite les démarches sur :

- · Les services d'aide à domicile.
- · Les aides financières,
- · La protection juridique,
- · Les établissements d'hébergements,

- · L'offre de soins.
- · Les systèmes de téléalarme,
- · L'adaptation du logement.
- · Les loisirs, la vie sociale, ...

Elle apporte une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées désirant vivre à domicile :

- · Prévention, évaluation gériatrique, conseil et promotion de la santé,
- · Evaluation des besoins, élaboration et suivi d'un plan d'aide et de soins personnalisés en concertation avec les personnes âgées, son entourage et les soignants,
- · Coordination d'appui aux professionnels de santé.

Elle organise des actions collectives :

- · Forums d'informations.
- · Actions de formations,
- · Animations du territoire du Pays Saumurois.

Pour contacter la Coordination Gérontologique du Pays Saumurois :

· Antenne de Saumur : Résidence Clair Soleil. Tél : 02 41 51 47 50

· Antenne de Doué-la-Fontaine : Hôpital local de Doué-la-Fontaine. Tél : 02 41 83 46 74

Pour tout renseignement:

Tél: 02 41 59 71 95 • Mail: contact@pays-saumurois.fr / Site Internet: www.pays-saumurois.fr

Autres Permanences

Assistante sociale :

Centre de circonscription d'Action Sociales et de santé (en face de l' AIE) • Lundi : 14h à 17h - Jeudi : 9h30 à 12h

M^{me} Lelièvre Florence - Tél : 02 41 40 21 10

Permanence sociale Doué la Fontaine

Portage des repas à domicile

-	rir	201	pe
		101	

Livraison l'après-midi du lundi au samedi pour les 7 jours de la semaine.

Personnalisation possible des repas selon vos goûts et régimes éventuels à communiquer dès l'inscription. Mise à disposition gratuite d'un four à micro-ondes.

Composition d'un plateau :

Repas complet conditionné en barquettes filmées prêt à réchauffer.

- Potage
- Entrée
- Plat protidique (viande poisson)

- Garniture (légumes ou féculent)
- Fromage
- Dessert

Prix d'un repas :

8,50€

Inscription:

La durée minimale est de 30 jours et la commande minimale est de 5 repas par semaine

Contacts:

Service économat - Tél. : 02 41 83 46 15 Hôpital local - Tél. : 02 41 83 46 10

Accueil du jour

L'accueil de jour de l'hôpital de Doué-la-Fontaine a ouvert ses portes depuis mai 2008.

Ce service propose une prise en charge à la journée des personnes âgées dépendantes ou désorientées.

Il favorise le maintien à domicile et permet de préserver la réalisation des actes de la vie quotidienne par un mode de prise en charge adapté aux troubles liés à la maladie et / ou au handicap. L'accueil de jour vous intéresse ?



Hôpital local de Doué-la-Fontaine

30 ter rue saint François - 49700 Doué-la-Fontaine

Tél: 02 41 83 46 10

Email: hl-douelafontaine@idhl.fr

Le site internet de covoiturage

Le conseil général du Maine-et-Loire, met à disposition des personnes qui le souhaitent un site internet de covoiturage. Ce site permet de mettre en relation des conducteurs et des passagers se déplaçant dans une même direction et désireux de partager un véhicule.

Ce site a vocation à s'appliquer sur des trajets dans l'ensemble du département du Maine-et-Loire, que les trajets soient réguliers ou uniques.

www.covoiturage49.fr





Nouveau service de collecte des déchets



Communauté de Communes de la Région de Doué la Fontaine

Distribution des bacs

Vous venez de recevoir votre bac jaune. Il est destiné à la collecte des emballages recyclables auparavant déposés dans les caissettes jaunes. Avec le bac, vous avez dû recevoir les documents ci-contre.

Documents distribués avec les bacs :

L'autocollant "consignes de tri", à coller sur le couvercle du bac L'autocollant "identification du bac" à coller à l'arrière de la cuve L'aide-mémoire du tri 2012

Le Mémotri

Le formulaire de **demande de badge** pour accéder en déchèterie Le **Guide de la Prévention** pour réduire les déchets

Documents distribués sur demande :

L'autocollant STOP Pub

Le formulaire de réservation pour un composteur et le guide du compostage

Service de collecte à compter du 1er janvier 2012

Les emballages recyclables

Pour être collectés, les emballages recyclables doivent être déposés en vrac dans les bacs jaunes, sur le domaine publication.

Collecte tous les 15 jours

nes, sur le domaine public, la veille au soir du jour de collecte. Les déchets ne doivent pas être encartés les uns dans les autres car une fois compactés par la benne, il devient impossible de les séparer pour les recycler.

Seuls les déchets déposés dans les bacs seront collectés; ainsi les cartons de déménagement, d'électroménager ... ne doivent pas être déposés à coté du bac mais apportés en déchèterie.

Le Papier

Les papiers doivent être déposés en vrac dans les caissettes de tri mises à disposition des habitants ou dans les bacs à couvercle bleu pour les professionnels, la veille au soir du jour de collecte.

Les **papiers broyés** peuvent être recyclés, ils doivent être déposés à la collecte dans des sacs transparents et fermés.

Les ordures ménagères

Pour être collectées, les ordures ménagères doivent être mises en sacs déposés tels quels ou dans un contenant sur le domaine public, la veille au soir du jour de collecte.

Les ordures ménagères ne doivent pas contenir de déchets recyclables, encombrants ou dangereux.

Sur les trottoirs larges, les contenants doivent être déposés près de la chaussée, en laissant le passage libre aux piétons, poussettes et fauteuils roulants.



Collecte

1 fois par



Service de collecte à compter du 1er janvier 2012

Les Emballages en verre

Collecte en apport volontaire



Le verre doit être déposé dans les conteneurs d'apport volontaire répartis sur les communes. Ces derniers sont en accès libre, il est cependant préférable de les utiliser entre 8h et 20h afin de limiter les nuisances sonores

Emplacements des conteneurs *

Curie)

Communauté de communes de la Région de Doué la Fontaine

- Cimetière (place P et M

- Place de l'Ancienne Gare

- Rue de la Haute St Denis

- Place du Champ de Foire

- Communauté de

communes (Bd Savary)

- Parking Rue du Pavé

- Parking rue H Berlioz

- Salle Drann

Soulanger

Brigné-sur-Layon

- Terrain de loisirs

Concourson-sur-Layon

- Aire de repos (rue nationale)
- Parking restaurant (rue nationale)

Denézé-sous-Doué

- Station d'épuration

Doué-la-Fontaine

- Super U
- Intermarché
- Lidl
- Parking du Stade (route d'Angers)
- Cimetière de Douces
- Route de St

Georges/Layon

- Parking de l'Ecole St Exupéry
- Square de l'Europe (Rue A Maison de Quartier de
- Rue des Perrières

rorges

- Parking rue de la Marsonnière (place de l'Eglise)

Louresse-Rochemenier

- Rue Principale (services techniques)
- Rue du Musée (parking des camping-cars)

Meigné-sous-Doué

- Parking de la Mairie
- Cru

Montfort

- Cimetière

Saint-Georges-sur-Layon

- Parking de la Salle des Fêtes (rue du commerce)
- Parking de l'épicerie (rue du commerce)
- Parking du Layon (départementale 84)
- Camping

Les Ulmes

- Cimetière
- Station d'épuration
- Carrefour rue de la Forge/Rue du Prieuré

Les Verchers-sur-Layon

- Ligné
- Argentay (rue du Puy)
- Place du Vicomte de Maupéou

* liste non définitive - évolutions possibles

Jours de Collecte

Brigné-sur-Layon, Louresse-Rochemenier

Concourson-sur-Layon

Saint-Georges-sur-Layon

Les-Verchers-sur-Layon

Denezé-sous-Doué, Forges, Les-Ulmes, Meigné-sous-Doué, Montfort

Lundi

Mardi

Mardi

Mercredi

Vendredi

Lundi SI

Mardi SP

Mardi ST

Mercredi SI

Vendredi SP

3^e mardi du mois

4^e lundi

3^e mardi du mois 2^e mercredi

du mois

4^e vendredi

SI: Semaine Impaire / SP: Semaine Paire



À partir du jour férié, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée!



SMITOM Sud Saumurois ZI la Saulaie - 49700 Doué la Fontaine www.smitom-sudsaumurois.com Contactez-nous

Tél.: 02 41 59 61 73

OPAH COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE DOUE-LA-FONTAINE DES CONSEILS ET DES AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est lancée depuis le mois de juin 2011 sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Elle va se poursuivre jusqu'en juin 2014.

Cette opération, financée par l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Général de Maine et Loire, le Conseil Régional et la Communauté de Communes, s'adresse aux propriétaires privés désireux d'engager des travaux dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location.

L'OPAH a pour objectif:

- la rénovation des logements dégradés
- l'amélioration des performances énergétiques : isolation, chauffage, ventilation.
- l'adaptation des logements et de ses accès aux difficultés du vieillissement ou du handicap.

Le PACT d'Indre et Loire a été choisi par la communauté de communes pour animer et suivre cette opération. Son rôle est de conseiller et d'assister les propriétaires dans leur projet de travaux.

Les conseillers du PACT sont présents pour accompagner le propriétaire à chaque étape :

- analyse de la situation sociale et financière et étude de l'éligibilité au dispositif
- visites du logement et réalisation de diagnostics (thermique, adaptation,

technique) afin de conseiller et de guider le propriétaire dans ses choix

- montage financier prévisionnel en fonction des subventions mobilisables
- constitution les dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Général, communauté de communes, caisse de retraite...)

L'équipe du PACT qui se tient à votre disposition au 02.41.88.87.03 ou lors des permanences :

- Florence DARTYGE, chargée d'opération. Elle assure le conseil et l'assistance aux propriétaires bailleurs
- Cécile PERDREAU conseillère habitat : elle assure les permanences et l'assistance aux propriétaires occupants
- Nicolas BARRE technicien : il réalise les diagnostics techniques (énergie, adaptation)

Permanences:

- dans les locaux de la communauté de communes : 49 boulevard Jacques Savary à DOUÉ-LA-FONTAINE le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 10h à 12h30.

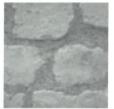
PACT Agence de Maine et Loire 3 rue Pierre Lise 49100 ANGERS Tél.: 02.41.88.87.03

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Notre patrimoine a de l'avenir



Des rendez-vous incontournables à la Maison du Parc!

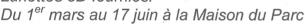


En 2012, le Parc met vos sens en éveil ! Vous ne regarderez plus jamais la nature comme avant. Expériences garanties pour deux expositions originales présentées à la Maison du Parc :



Exposition « O »

A trop « voir » les choses, on oublie de les « regarder ». C'est en partant de cette réflexion que le photographe Simon Jourdan propose une manière originale de redécouvrir les paysages de cours d'eau de notre région. Avec l'utilisation de la 3D, les reliefs se dessinent et les volumes s'animent pour un tout autre regard. Lunettes 3D fournies.





"Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers"

Animal méconnu, mammifère surprenant, la chauvesouris ne fait rien comme tout le monde... Vivant à proximité des habitations, dans les jardins ou les cavités, elle a plus d'un secret à dévoiler. Reproduction, vie sociale, alimentation et menaces.., une vie trépidante pour cet animal qui ne vous laissera pas indifférent. Du 30 juin au 7 novembre

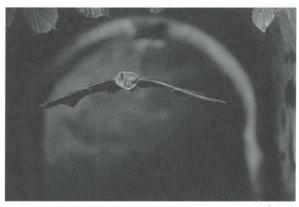


Photo : Louis-Maire PREAU

Horaires d'ouverture 2012

Vacances scolaires de mars et novembre (toutes zones) du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 le dimanche, ouverture à 10h30

Avril, mai, septembre, octobre :

tous les jours de 09h30 à 13h00 et 14h00 à 18h00 (fermeture le lundi en avril et octobre) le dimanche, ouverture à 10h30

Juin, juillet et août :

tous les jours de 09h30 à 19h00 le dimanche, ouverture à 10h30

Fermeture annuelle du 31 octobre au 31 mars (Sauf vacances scolaires et groupes)



Le Contrat Educatif Local

Depuis septembre 2003, la Communauté de Communes organise des animations dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Ce contrat s'inscrit dans l'offre de loisirs destinés aux enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Ils sont réalisés avec de nombreux partenaires : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, communes, associations et parents.

Les activités se déroulent sur le temps périscolaire (le midi ou en fin d'après-midi) et sur le temps extrascolaire (le mercredi, les petites vacances). 1500 enfants sont concernés sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les objectifs des CEL

- Développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.
- Connaître son corps et le maîtriser par diverses activités physiques et sportives et d'éducation à la santé.
- Développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs.
- · Apprendre à vivre collectivement et à être citoyen.
- Faire que l'enfant s'épanouisse et devienne acteur de son milieu

Dans la coordination et la gestion du contrat éducatif local, la Communauté de Communes de la région de Douéla-Fontaine souhaite offrir, à chaque enfant ou jeune du territoire, l'occasion de s'initier à des pratiques artistiques ou culturelles et d'être sensibilisé à sa richesse. C'est pourquoi, pour les trois années à venir, les objectifs du contrat éducatif se déclinent de la manière suivante.



Contrat éducatif local 2011-2012

- Initiation judo
- · Réalisation audiovisuelle
- Basket
- Handball
- Robotique
- · Prévention routière
- Poterie
- · Sport collectif
- Atelier cuisine



Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à : François Cheneux, tél. 02 41 83 99 30

Le secteur jeunesse du centre social Jean Dima est en plein essor!

Les animations proposées lors de cette année 2011 ont connu une dynamique nouvelle. En effet, dans les divers lieux mis à disposition, les projets jeunes et les activités ont trouvé chez les jeunes du territoire Douessin un écho plus que positif.

En cette année 2011, la volonté pédagogique demeurait dans le brassage et l'échange entre jeunes.

Pour ce faire, une des options choisies fut de développer des activités - choisies et mis en place avec des jeunes - sur différents sites.

La Maison Chasles de Doué-la-Fontaine ou encore les espaces jeunes de Louresse, Ambillou et St Georges ont tous permit la mise en place de soirées, de rencontre sportives et de moments conviviaux fort apprécié des jeunes.

Les périodes de vacances ont facilité des animations riches et variées.

Par exemple, des sorties patinoire ou estivales telles qu'Océanile ont permis à 8 jeunes de Louresse de passer une journée forte en émotion et en sensation !

Des soirées à thèmes telles que des Quizz musicaux, des soirées jeux ou encore des grands jeux sur Louresse, Ambillou ou St Georges, via par exemple un Louresse Express (qui demandait aux16 jeunes présents de parcourir la commune en subissant des épreuves collectives) ont démontré l'attrait du territoire sur Louresse.



Des camps furent organisés et planifiés avec les jeunes. Le festival du jeu à Parthenay, un camp mer - équitation, un camp 100% moto ou encore un séjour à Paris ont permis aux jeunes de se côtoyer et de découvrir de nouveaux aspects collectifs enrichissant.

Les mercredis et samedis restent ouverts à toute proposition des jeunes de la commune.

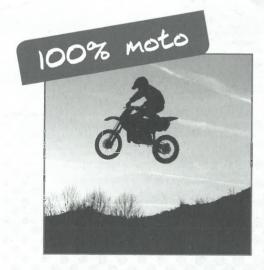
L'espace jeune y est ouvert minimum une à deux fois par mois, afin de faciliter te de pérenniser les actions jeunesses sur la commune.

Des passages réguliers sont effectués depuis la rentrée pour communiquer au mieux auprès des publics concernés. L'animation et tous ses projets se développent avec les jeunes! Ils en sont les premiers garants.

Le service jeunesse se tient prêt à accueillir, mettre en place et dynamiser les actions jeunesses sur le territoire Douessin, et notamment sur les communes telles que Louresse.

Pour tous renseignements:

M. Godet William
Coordinateur jeunesse
C.S Jean Dima
Doué la Fontaine
Tél. 02 41 59 77 09





Centre Social

La Malle à Jouer

La Malle à Jouer, gérée par le Centre Social Jean Dima, a recommencé ces animations dans des communes rurales de la communauté de communes de Doué la Fontaine, et notamment dans votre commune de Louresse-Rochemenier. Cette année encore, chaque mois est sous le signe d'une activité manuelle, de découverte ou sous la forme de demijournée jeux de société.

La fin de l'année se terminera par un temps fort regroupant toutes les communes accueillantes des animations de la Malle à Jouer. L'année dernière une sortie au château de Brézé, avec visite du château et de ses souterrains, fabrication de pain pour les plus jeunes et jeu énigme pour les plus grands, avait clôturée l'année.

La Malle à Jouer passe à Louresse (mois pairs) ou à Dénezé (mois impairs) les premiers mercredis de chaque mois. Un ramassage gratuit est prévu à Louresse lorsque les animations se déroulent à Dénezé. Départ de la navette à 14h15 et retour à 17h30.

Petites modalités pour les inscriptions :

- Une fiche sanitaire sera à remplir, munissez-vous de votre numéro d'allocataire, de votre quotient familial et du carnet de santé de votre enfant
- Une participation de 2.55€ par demi journée (1€ pour les quotients inférieurs à 336€)
- Une adhésion annuelle au Centre Social : 3€ individuelle, 7€ familiale

La bonne humeur est encore au rendez-vous pour cette année... Venez nombreux !!!

Renseignements:

Angèle Bouhours
Centre Social Jean Dima
5 place Justice de Paix - 49700 Doué la Fontaine
Tél.: 02.41.59.77.09

Récapitulatif des effectifs de l'année 2010-2011

pour la commune de Louresse Rochemenier seule. (Sans Dénezé)

Total	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
102	14	14	15	10	12	3	13	4	17

Louresse Rochemenier / Dénezé sous Doué

Ecole Alexandre Pain

8, rue principale Tél.: 02 41 59 31 33 ce.0490707c@ac-nantes.fr

Ecole Les blés d'or

1, rue principale Tél.: 02 41 59 78 92 ce.0490445t@ac-nantes.fr

Effectifs

	Dénezé sous Doué							Louresse Rochemenier				
			e Taillecours ra Groussard Magali Métivier Cécile Avi		e Avry	Stéphanie Bigot Anne Remoué		Natacha Morato Nadia Go		ougeaon		
	PS1	PS2	MS	PS2	GS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2012	5	- 5	12	12	11	6	16	6	14	18	13	13
1		22		2	3	2	2	20		18	2	26
201		67 64										
	Total: 131 élèves											

Inscriptions

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence puis à l'école de Dénezé, avec les pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.

Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénezé.

· Restaurant scolaire.

Prix du ticket repas : 2,77 €

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 02 41 59 33 76 (Louresse) / Tél. 02 41 59 72 89 (Dénezé)

Garderie

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h **6**0 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. A Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI. Prix de la ½ journée : 2,15 €

• Projets et Sorties scolaires réalisées en 2010-2011

Certaines classes du RPI ont participé à des animations du Parc Naturel Régional :

- PS1/MS et PS2/GS : Sortie « Le petit peuple de Pierre Frite » à Doué La Fontaine
- CP/CE1 : Sortie « Hirondelles » à Louresse
- CE1/CE2 : Sortie « Outarde » à Montreuil-Bellay

Echange avec les résidents de la Tremblaye

- CM1/CM2 : Animation autour de « La nature domestiquée »

Sortie non subventionnée par le PNR :

GS-CP: sortie au château du Rivau qui a permis un retour au temps des princes, des rois, des reines et des chevaliers, déguisements à l'appui. Ces sorties sont possibles grâce à l'Association des Parents d'Elèves (APE) et au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (pour le transport) qui participent financièrement à chacune d'entre elles.



Jardins d'école et SMITOM :

Pour toute l'école de Louresse, une animation autour du jardin était proposée un vendredi par mois par Mr Moreau. Le dernier atelier a été l'occasion d'accueillir 7 résidents de la Tremblaye (permettant également un travail autour de l'éducation à la citoyenneté et de l'acceptation du handicap).

Une animation proposée par le SMITOM sur le tri des déchets a été à l'origine de l'installation d'un composteur à l'école de Louresse.



Découverte des richesses locales :

Visite du village troglodytique offerte par la municipalité de Louresse pour les élèves de CP au CM2 / Visite du Moulin Gouré par la classe des CE1-CE2 avec les correspondants de Doué.

Education physique et sportive :

- Participation au cross du secteur de Doué-la-Fontaine aux Verchers sur Layon pour les élèves de cycle 3.
- Participation aux rencontres Athlétisme pour les élèves de CP aux CM2.

Séances de natation scolaire, financées par la communauté de communes : chaque élève de la Grande Section au CM2 a profité de 10 séances au centre aquatique de Doué-La-Fontaine.







Arrêt au village de « La Bournée »

Depuis le 21 novembre 2011, l'arrêt au village de « La Bournée » a été accordé par le Conseil Général.

Les horaires sont les suivants : Matin : 8h18 - Soir : 16h55

Regroupement pédagogique rural à taille humaine.

Nos deux écoles associées accueillent ainsi vos enfants dans de bonnes conditions.

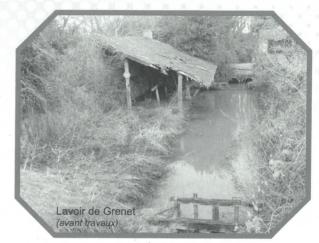
Chaque municipalité propose un service de cantine de qualité (cuisine traditionnelle) ainsi qu'une garderie périscolaire dans des locaux neufs. Un transport scolaire encadré et gratuit pour les familles assure la liaison entre nos deux écoles. Chacune de vos inscriptions permettra ainsi de pérenniser nos structures et maintenir un lieu de vie dans nos villages.

Travaux

Restauration du Lavoir de Grenet

Historique

- Le 4 juin 1891, le conseil municipal de la commune de Louresse-Rochemenier, présidé par le maire, M. le Comte Ernest de Contades, décide, à la demande de presque tous les habitants du bourg, de la construction d'un lavoir public sur le cours d'eau de Grenet distant d'environ douze cents mètres
- Le 27 juillet 1891, Monsieur Athanase Gardereau propose de faire don , à la commune de Louresse-Rochemenier, d'une parcelle de terrain et de ruisseau de 18 mètres de long et de 120 mètres carrés, située à Grenet sur les communes d'Ambillou et de Louresse, en vue de l'établissement d'un lavoir public.



- Le 19 août 1892, Les travaux de la construction sont lancés pour un montant de 484,32 francs
- Le 29 novembre 1892, l'ingénieur des ponts et Chaussées, M. Florent, du ministère de l'agriculture se déplace pour procéder à la mise en eau du lavoir

A compter de ce jour, le lavoir de Grenet est ouvert au public.

Il sera beaucoup utilisé, jusque vers 1960, par les habitants de Louresse-Rochemenier et ceux d'Ambillou.



La restauration

Abandonné, oublié, pendant presque 50 ans, le lavoir était envahi par les broussailles. La toiture, en ruine, menaçait de s'écrouler. Faisant ce constat en 2009, la commune décide de le restaurer.

Les travaux de nettoyage et de débroussaillage, les travaux de maçonnerie et la réalisation des barrières sont réalisés par les employés communaux et des équipes de bénévoles, de la commune, dont beaucoup de jeunes.

L'escalier en bois est réalisé dans le cadre d'un chantier de jeunes sous l'égide de la communauté de commune.

Les réfections de la charpente, de la couverture et du dallage sont confiées à des artisans locaux.

Parallèlement, la commune d'Ambillou participe aux travaux en réalisant un accès pour handicapés.



Le lavoir est redevenu un élément du patrimoine de notre commune ou les marcheurs et les promeneurs ont plaisir à s'arrêter, et à contempler ce lieu de vie de nos anciens.



Travaux

Restructuration et réaménagement de nos deux cimetières

Afin d'optimiser le nombre de places dans nos deux cimetières de Louresse et Rochemenier, nous avons dû procéder à des exhumations de sépultures qui étaient à l'abandon, faute de renouvellement de concessions par les familles.

Pour réaliser ces travaux complexes, et dans le respect dû à chaque famille, nous avons confié cette mission à l'entreprise FINALYS.

Avant de transférer « les restes » des corps dans l'ossuaire communal, il a fallu s'assurer de leur identité et qu'ils n'aient plus de descendants, c'est cela qui a été le plus difficile car nous devions consulter de vieilles archives, interroger les plus anciens du village...

Toutes les sépultures d'enfants ont été regroupées dans une Cave-Urne sur laquelle nous déposeront un monument.

Les corps des ecclésiastiques de la Paroisse de LOURESSE,

- Le curé DUBOIS décédé en 1870,
- L'abbé AMARD décédé en 1915,
- L'abbé GODIVIER décédé en 1919,

Ont été réunis dans un cercueil et déposé dans le socle de la croix du Calvaire de Louresse qui a été refaite par les employés communaux.

Une Croix Hosannière a été installée dans le cimetière de Rochemenier.

La réhabilitation du cimetière de Louresse se terminera par la création d'un espace cinéraire derrière la Croix du Calvaire.



Cimetière de Louresse après travaux



Prise de photos aériennes par un ballon



Croix cimetière de Louresse



Mise en place de la croix Hosannières au cimetièrre de Rochemenier

Travaux

La salle familiale, le grand chantier 2009 /2012

A l'emplacement de l'école publique actuelle, il y avait une petite salle dite « salle des sports ».

Petite salle souvent louée et appréciée de tous. L'ancien Conseil Municipal avait lancé l'idée d'en construire une nouvelle.

Le conseil actuel a repris l'idée, et lancé le projet en le transformant.

Le 18 juin 2009, nous avons le permis de construire.

Le 15 février 2010, le conseil accepte le projet dont le montant total est estimé à 246 092,01 € HT.

Pour le financement, Mr le Maire demande des subventions, il obtient :

- 20 000 € de Mr RAOUL, sénateur.
- 31 947 € du Conseil Général.

A cela s'ajoute la vente de l'ancienne cantine pour un montant de 103 000€ mise en réserve. Le solde sera autofinancé.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Mme Corinne THIBAULT-RAMBAUD architecte à Doué la Fontaine et Mr Bruno DESVALLON, maître d'œuvre à Doué la Fontaine.

Si le temps est propice et les artisans retenus respectent leur planning, nous espérons que cette construction sera terminée pour le printemps 2012.



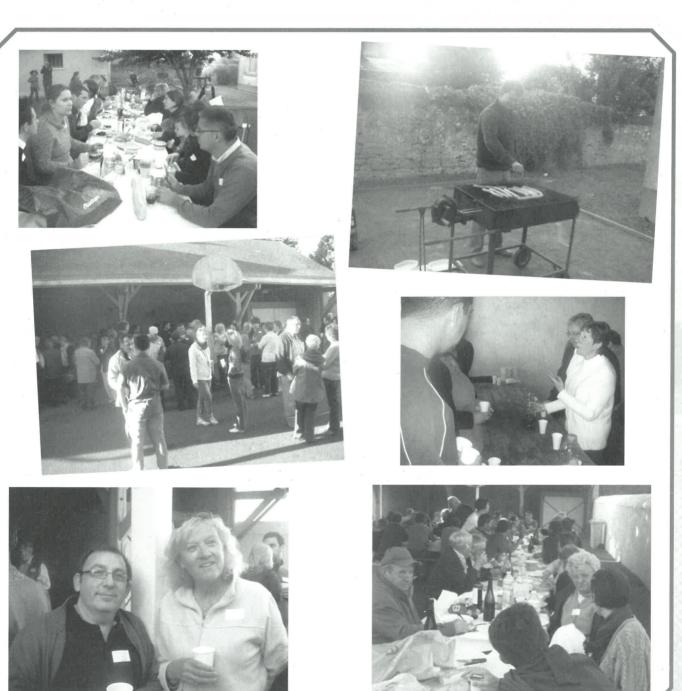
Vie Culturelle et Loisirs

La Tablée Louressoise

Deuxième succès pour la Tablée Louressoise.

Désormais devenu un rendez-vous annuel et incontournable, l'odeur des grillades, les discussions et l'ambiance générale de la fête, ont donné un caractère de vacances le temps d'une soirée. Même si la fraicheur était au rendez-vous, c'est avec enthousiasme et bonne humeur que les associations de Louresse et le Conseil municipal se sont investis pour nous offrir une soirée bien sympathique.

Merci à tous de votre présence et rendez-vous en 2012



Association Culturelle de Louresse

L'association a été créée le 18 décembre 2006 pour promouvoir les arts et la culture en milieu rural.

Le bureau actuel est constitué :

- d'une présidente, Nicole Corbin, et d'une vice-présidente, Sylvie Métivier,
- d'un trésorier Philippe Landry, et d'une vice-trésorière, Martine landry,
- d'une secrétaire, Nadia Gougeon, et d'une vice-secrétaire, Isabelle Soyer

L'association est composée actuellement de 82 membres dont les plus jeunes ont neuf ans.

L'adhésion se fait sous la forme d'un droit d'entrée de 10 € et permet aux membres de participer à différents ateliers :

La troupe théâtrale des adultes : Les Loups en Scène



L'Atelier de Papa - Février 2011

La troupe théâtrale « Les loups en scène », dirigée par Florence Aubin, a démarré sa sixième rentrée début septembre.

Au mois de février 2011, la troupe de Louresse « Les loups en scène » a fait six représentations de la pièce «L'atelier de papa» de Laurette Gerussi à Louresse et une septième le 5 mars dans le théâtre de Doué-la-Fontaine. La dernière représentation à Doué, dans le théâtre des Fontaines à l'invitation de l'association des Moulins de Doué, fut un temps fort pour tous les membres de la troupe.

La troupe a versé les bénéfices d'une des représentations à l'Association « Douleurs neurologiques » (sclérose en plaques).

Au mois de février 2012, les comédiens joueront une comédie de Jean-Claude Martineau « Tranche de bluff»: Bertine, septuagénaire au tempérament bien trempé, vit seule à la campagne. Possessive et emmerdeuse, elle ne peut supporter ses enfants loin d'elle et s'invente des maladies pour les faire revenir. Cette année, elle a décidé de pourrir leurs vacances...

Sept représentations auront lieu dans la salle des Loisirs de Louresse, les samedis 11/02, 18/02, 25/02 et les dimanches 12/02,19/02,26/02 et 04/03/2012.

La troupe théâtrale des jeunes : La troupe des drôles

La troupe des Drôles a commencé sa troisième saison théâtrale. Pour l'instant, exercices divers et répétitions d'une pièce sont proposés lors des rendezvous du vendredi à partir de 17h35. Cette année encore, 11 membres dont 3 nouveaux (les plus âgées étant désormais au lycée) se sont inscrits auprès de l'animatrice, Isabelle Gallard.

En mars 2011, les jeunes comédiennes avaient interprété une comédie intitulée «Les ficelfes de l'atelier» écrite par I. Gallard. La pièce avait été écrite en écho avec celle des adultes où les jeunes interprétaient des personnages facétieux prétendant être les véritables instigateurs des péripéties survenues dans «l'atelier de papa» joué par les adultes.



Final - Les Ficelfes de l'atelier - Mars 2011

Le dimanche 11 mars 2012, ils présenteront une nouvelle comédie intitulée «Un fantôme en vacances» écrite par Isabelle Gallard. Une fois encore, le décor des adultes sera utilisé, mais les liens s'interrompront ici puisqu'il s'agit de jeunes en vacances chez leur grand-mère. Heureux de se retrouver, certains d'entre eux se réjouissent des tours qu'ils pourront jouer aux autres. Mais une présence mystérieuse finit par les inquiéter. En effet, la maison est également habitée par un jeune fantôme décidé à retrouver le calme de son habitation! Celui-ci décide alors de tout tenter pour chasser les opportuns, mais sa détermination risque fort d'être contrariée et il pourrait bientôt être celui qui est effrayé...»

Association Culturelle de Louresse



Le club nature

De mars à août 2011, une fois par mois, 6 jeunes se sont retrouvées afin de participer à un club nature organisé par Isabelle Gallard.

En mars, une première sortie fût organisée dans la forêt de Louerre afin d'observer et reconnaître oiseaux et fleurs printanières.

En avril, ils ont observé différents insectes puis ils ont fabriqué des abris à insectes.

En mai, à l'occasion de la fête de la nature, le groupe a rejoint une animation autour des odonautes (libellules) à l'étang de Joreau situé à Gennes.

En juin, Georges Treuillier a bien voulu jouer les guides et apprendre aux jeunes comment reconnaître différentes traces et empreintes.

En juillet, une nuit sous la tente fût partagée afin de partir dans la forêt de La Bournée lorsque la nuit tombe. En août enfin, c'est à l'aube que les animaux et la nature furent observés.

L'atelier floral

Cet atelier, de 8 personnes minimum à 14 personnes maximum, est animé une fois par mois par Mme Christelle Sébastien, fleuriste à Doué, dans la salle des Aînés de Louresse. Elle fournit tout le matériel (Fleurs, pots, décoration) pour la somme de 23 euros.

L'inscription se fait au plus tard une semaine avant l'atelier. Ces ateliers ont lieu une fois par mois de 20h à 22 h, le jeudi. Les dates à retenir :

17 novembre 2011 / 8 décembre 2011 / 19 janvier 2012 / 9 février 2012 / 15 mars 2012 / 19 avril 2012 / 24 mai 2012 / 14 juin 2012.

Pour vous inscrire à l'atelier, vous pouvez contacter Mme Sébastien au 02 41 52 83 75.

La soirée conte

La conteuse Eliane Monphous, de Chemellier, a animé une soirée Contes « Contes du Crépuscule - Petites histoires entre villages et troglos», le vendredi 24 juin 2011 au lavoir de la Bournée à Louresse, dans une atmosphère très intimiste. Cette soirée fut suivie du verre de l'amitié, offert par l'ACL.



La marche à pied familiale

Une marche à pied a été organisée par l'ACL le dimanche 17 avril 2011, au départ du lavoir de Saugré, à Dénezé, pour une découverte des dolmens. Une vingtaine de personnes y ont participé, dans une ambiance familiale. Cette balade s'est conclue par le verre de l'amitié, offert par l'ACL.

Venez nous rejoindre à l'ACL, vos idées seront les bienvenues!

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Louresse vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations de l'année 2011. Nous espérons vous divertir en 2012 avec toutes ces fêtes. Le comité des fêtes est à la recherche de nouveaux membres pour être plus actifs dans l'organisation de ses manifestations. Convivialité et bonne humeur assurés.

Les dates 2012

- · Sainte Emérance le dimanche 22 janvier
 - messe à Rochemenier suivi vin d'honneur dans les caves.
- Rando « entre Tuff et Grison » le dimanche 1er avril
 - circuits pédestres et VTT
 - restauration dans la salle des fêtes avec fouaces au menu.
- Fête de l'omelette le samedi 26 mai
 - diner dansant animé par un orchestre.
- · Diner dansant à thèmes samedi 3 novembre



Président : M. Jacques BOISSEAU
 Vice-présidente : M^{me} Betty VIGNERON
 Secrétaire : M. Jean Yves MARTIN
 Trésorier : M. Sébastien GOUGEON



Les membres

Mmes Danielle CHAUVIN, Sabrina BILLY et Mrs Alain AUMOND, Jean Marie BONNET, David DESVALLON, Gilles LEROUX, Guy Maurice LEBRUN, Jean François GABORY, Jacques MARTIN, Charles PINEAU.

La location des tables et des bancs se fait auprès de JACQUES BOISSEAU - Tél. : 02.41.50.93.43 HR Nous vous demandons de respecter le matériel et de le rapporter dans les 48 heures. Prévoir au moins 2 personnes pour l'enlèvement et le retour du matériel.

Le Comité des Fêtes vous offre ses meilleurs voeux pour l'année 2012.

Histoire de la Commune

Groupe d'étude de l'histoire de la commune

La collecte de photos et de documents anciens continue afin d'enrichir le site web : http://histoire.troglodyte.info

Le Groupe d'Etude a été sollicité par la Communauté de Communes pour la réalisation par les enfants de la commune d'un film sur le patrimoine. Le thème choisi a été les mégalithes et les légendes, fort bien commentés par Gabriel Lemaire. Le film a été projeté dans la salle des loisirs le 25 Octobre devant une nombreuse assistance. Le film sera à nouveau projeté lors d'une réunion du Groupe d'Etude. Les réunions sont annoncées par voie de presse et par des affiches chez les commerçants du bourg.

Les Associations Communales

Association des propriétaires et chasseurs de Louresse-Rochemenier



Pour la saison 2011-2012, nous avons un effectif de 31 chasseurs.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir deux jeunes chasseurs de 16 ans (Maxime et Sylvain) nous leur souhaitons une bonne saison de chasse!

Dans notre association règne un esprit de détente et de convivialité constaté lors de nos réunions, battues au chevreuil, ainsi qu'au repas des chasseurs qui aura lieu pour cette saison le 17 mars 2012.

Vous êtes tous invités à cette soirée dansante.

Le bureau

Président : Jean-Paul Martin
 Vice -président : David Desvallon
 Trésorier : Philippe Aumond

Trésorier adjoint : Marie-Thérèse Lecomte

Secrétaire : Gilles Leroux
Secrétaire adjoint : Rémi Vigneron
Caviste : Alain Pichot
Caviste adjoint : Gilles Clochard

Yves Allix



La société La nouvelle patrie

La société la nouvelle patrie, lieu de rencontre après le travail ou rendez-vous des copains retraités pour jouer aux cartes par exemple....Qu'importe pourvu que l'on s'y retrouve entre amis

Créé en 1925, elle regroupe aujourd'hui 70 adhérents qui pour une cotisation annuelle de 12 € se retrouvent pour consommer ou faire une partie de billard.

La salle peut également servir pour des réunions CUMA, Foot loisirs etc...

Assemblée générale : samedi 5 février 2012.

Venez donc nous rendre visite.

Les Associations Communales

Association des anciens combattants

Les anciens combattants, leurs épouses et les veuves sont toujours attentifs au devoir de mémoire pour nos glorieux ainés tombés au champ d'honneur et pour ceux qui ont perdu une partie de leur jeunesse pour la défense du territoire. C'est pourquoi nous sommes toujours nombreux pour le recueillement aux dates anniversaire de l'armistice au monument aux morts.

Nous avons aussi quelques réjouissances au cours de l'année

- · Samedi 28 janvier assemblée générale
- Juin voyage (lieu et date à définir)
- · Jeudi 5 Juillet méchoui
- Dimanche 7 octobre bal à la Ballastière
- Dimanche 11 novembre après la cérémonie repas en commun

• 8 mai repas à Louresse avec Ambillou

Les anciens combattants vous souhaitent une bonne année pour 2012, santé, bonheur et prospérité.

Le club de l'amitié



Le club de l'amitié est toujours vaillant et dynamique. Il vous propose diverses activités (repas, sortie, visite, jeux) qui ravi chacun de ses adhérents.

Cependant pour les nouveaux retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous trouverez le programme de l'année 2012 en fin de bulletin.

Les adhérents du club vous présentent leurs vœux de bonne année, de bonheur et d'amitié pour 2012.



Les Associations Communales

APE

L'Association des Parents d'Elèves vous informe du nouveau bureau, élu le 22 septembre 2011 lors de l'Assemblée Générale.

• Présidente : Annabelle PICOT

Maman de Clément et Jeanne Caillé - Louresse-Rochemenier

• Vice-Présidente : Christelle MECHIN

Maman de Tom et Léo - Dénezé-sous-Doué

• Trésorier : Boris POIRIER

Papa d'Antoine et Florent - Louresse-Rochemenier

• Vice-Trésorière : Stéphanie BOUTET

Maman de Léonie et Elia - Dénezé-sous-Doué

• Secrétaire : Mélanie CHALUMEAU

Maman de Lise et Bastien - Louresse-Rochemenier

Vice-secrétaire: Lydie DESSAIVRE

Maman de Mélissa et Léonie - Dénezé-sous-Doué

Le nouveau bureau vous présente les activités qu'il souhaite mettre en place pour l'année scolaire 2011-2012. Nous vous rappelons que nos objectifs sont d'animer des activités extrascolaires (fête des écoles, vide grenier...), d'apporter une aide financière à l'école pour l'achat de matériel pédagogique (livres, jeux éducatifs...), de participer au financement des sorties scolaires (notamment frais de déplacement en car).



Voici le calendrier que nous avons établi pour cette fin d'année scolaire :

- Mars 2012 : Vente de plants de fleurs et de légumes.
- · Avril 2012 : Vide grenier.
- Mai 2012 : Vente de saucissons.
- · Vendredi 15 Juin 2012 à 19h00 : Fête des Ecoles.

Nous serons bien évidemment amenés à vous solliciter au moment des manifestations, certaines nécessitant beaucoup d'aide! Nous continuerons à faire passer des mots dans les cahiers et à utiliser les panneaux d'affichage pour vous informer des réunions, des ventes...Nous vous rappelons que votre présence en tant que parents lors des réunions est nécessaire pour prendre des décisions sur les manifestations à venir.

Association Sportive des Villages Réunis Ambillou Château, Brigné, Grézillé, Louerre, Louresse Rochemenier, Noyant la Plaine

L'association omnisports regroupe trois sections, Football, Tennis de table et gym.

Toute l'année les responsables de chaque section œuvrent à l'animation sportive dans nos petites communes rurales au profit des enfants, des jeunes et des adultes.

Au total, près de 300 personnes sont licenciées et/ou bénévoles à l'ASVR.

Évènements 2012

· ·		
 Concours de belote du tennis de table 	21/01/2012	Salle des Loisirs à Ambillou Château
 Diner dansant de la section Football 	04/02/2012	Salle des Noyers à Martigné Briand
 La « Rando des Loups », VTT et marche 	18/03/2012	Grézillé
 Tournoi de sixte U19, seniors 	27/05/2012	Stade d'Ambillou Château

Les responsables des sections

 Football 	Marc MARTIN	Tél.: 02 41 59 37 92
 Gymnastique 	Annette LERAY	Tél.: 02 41 59 35 91
Tennis de table	Fabrice MAROLLEAU	Tél.: 06 18 12 55 79
 VTT/Marche (pour Rando des Loups) 	Gilles ANGEBAULT	Tél, : 02 41 59 31 13

A tous les lecteurs de ce bulletin, toutes nos amitiées sportives et, bonne année 2012.

Le Président de l'ASVR, Fabrice MAROLLEAU

ASVR Section Football

Nous avons la chance depuis le mois d'octobre de compter au sein de l'ASVR football un deuxième arbitre. Après une longue carrière de joueur, Julien PERFETTI a été reçu à l'examen d'arbitre officiel. Il vient épauler dans cette fonction Sébastien AURIEUX qui officie déjà depuis de nombreuses années. Nous les remercions vivement et leurs renouvelons tous nos encouragements.

Côté Jeunes

Avec un effectif d'environ soixante licencié(e)s pour la saison 2011-2012, l'école de foot de l'ASVR est en nette progression. Ceci confirme la volonté du club de former des joueurs pour l'avenir.

Nous avons des équipes engagées dans chaque catégorie, U9, U11 et U13. Et depuis deux saisons maintenant, nous participons au développement de la catégorie U6-U7 pour les enfants âgés de 5 à 6 ans afin de leur faire découvrir le football. Toutes ces équipes sont encadrées le samedi après midi par des joueurs seniors accompagnés de quelques parents.

Pour mieux encadrer les enfants nous comptons cette saison dans nos rangs un nouvel éducateur. Thierry NICOU prend en charge l'entraînement des U7, U9 et U11 le mardi soir et le mercredi après midi. IL est aidé par Laurent METIVIER et deux joueurs seniors.

ASVR



Pour la première saison depuis de nombreuses années, nous avons engagé une équipe dans la catégorie U15 (foot à 11) encadrée par Gérard FOUCHARD. Les entraînements sont le mercredi et vendredi et les matchs le samedi après midi. Gérard continue, comme la saison passée, l'entraînement des U13 le mercredi après midi.

Les résultats sont mitigés en ce début de saison, mais la progression des équipes est encourageante pour l'avenir de la section. La convivialité reste primordiale entre joueurs, dirigeants et parents.

Côté Seniors

Malgré beaucoup d'incertitudes, la saison 2010-2011 s'est finalement déroulée très agréablement. L'équipe fanion a terminé à une honorable 3ème place et l'équipe C a fièrement défendu ses couleurs dans son championnat de troisième division. Seul bémol, l'équipe réserve qui avait obtenu son accession en deuxième division un an plus tôt, n'est pas parvenue à s'y maintenir et redémarre la saison en promotion de deuxième division.

La saison actuelle est marquée par l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Pascal CODBREUIL, nous lui souhaitons nos vœux de réussite dans sa mission.



Au contraire de nos jeunes pousses, l'effectif seniors est en diminution depuis quelques années et il est parfois difficile de composer nos trois équipes seniors. Cependant, nous avons la chance d'avoir une équipe « loisirs » très dynamique et, de nombreux joueurs de cette équipe dépannent régulièrement l'équipe C le dimanche.

En terme de résultats, le début de saison est compliqué pour l'équipe fanion. Mais, l'état d'esprit et la solidarité permettent de maintenir une bonne ambiance. La saison est encore longue et nous apprécions chaque dimanche la présence des supporters pour soutenir les différents acteurs (joueurs arbitres, bénévoles...) qui portent haut les couleurs de notre club.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur le site : www.asvr-ambillou.e-monsite.com

ASVR Section Tennis de Table

Nous entamons notre 13 ème année avec toujours plus d'enthousiasme.

L'année 2010/2011 a été pour notre section une année de transition où il fallait assumer deux montées en division supérieure.

Nous avons réussi à maintenir une de nos équipes qui étaient montées l'année précédente.

Cette saison nous avons quatre équipes seniors, deux équipes jeunes, trois équipes en coupe de l'Anjou et deux équipes loisirs.

Notre équipe première évolue en super d1, c'est le plus haut niveau départemental. Les équipes deux et trois évoluent en division 2 et l'équipe quatre en division 4.

Nous espérons défendre également nos chance en coupe de l'Anjou où nous sommes finalistes. Nos jeunes quant à eux jouent en d3, nous espérons une montée en d2.



Les horaires d'entrainements :

pour les jeunes :

le mardi et le vendredi de 18h00 à 20h30

le mercredi de 14h00 à 17h00 (avec un entraineur fédéral)

• pour les seniors :

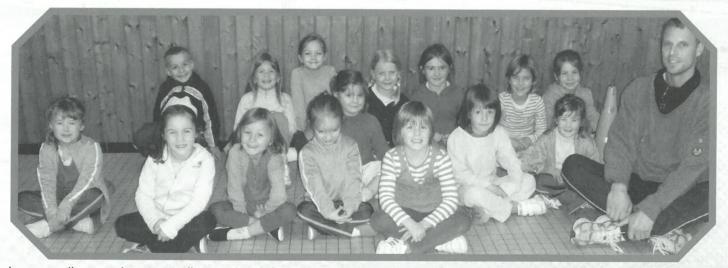
le mardi et le vendredi de 20h30 à 23h00

Pour tous renseignements contacter le président, MAROLLEAU Fabrice au 06 18 12 55 79

ASVR Section Gym.

Les activités se déroulent à la salle des Loisirs d'Ambillou-Château

Pour les enfants - Expression Corporelle



Le cours d'expression corporelle pour les enfants de 4 à 6 ans a beaucoup de succès cette année lls sont 19 autour de Thierry, leur éducateur sportif, et se retrouvent le mercredi de 17h45 à 18h30.

ASVR

Pour les adultes

Deux cours sont proposés le mercredi pour les adultes de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h.





Gym Détente et Gym Tonique rassemblent 36 personnes dans une ambiance sympathique avec pour animateur Thierry Poitevin.

Pour tous renseignements contactez Annette Leray au 02 41 59 35 91

Maisons fleuries 2011

Pour cette année nous avons le regret de vous dire qu'il n'y a pas de sélection aux maisons fleuries dut à une sécheresse 2011 rude sur les mois d'Avril, Mai, Juin.

En sachant que le passage pour la sélection des maisons fleuries s'est fait fin juin comme chaque année et que la plupart des fleurs étaient grillées, fanées par le soleil.

Calendrier des Fêtes

Janvier

Vendredi 6

Voeux Municipalité

Mardi 17

Assemblée générale, élections et galette Club de l'amitié

Dimanche 22

Messe à Rochemenier

et vin d'honneur Le comité des fêtes

Février

Mardi 14

Bottereaux Club de l'amitié

Mardi 28

Pot au feu Club de l'amitié

11,12,18,19,25,26

Théâtre «tranche de bluff» Les loups en scène

Mars

Dimanche 4

Théâtre «tranche de bluff» Les Loups en scène

Dimanche 11

Théâtre «fantôme en vacances» La troupe des drôles

Samedi 17

Repas de chasse Association de chasse

Dimanche 18

Rando des Loups ASVR

Mardi 27

Repas Club de l'amitié

Avril

Dimanche 1

Rando « entre tuff et grison » Le comité des fêtes

Mai

Mardi 15

Concours de belote Club de l'amitié

Samedi 26

Fête de l'omelette Le comité des fêtes

Juin

Vendredi 8

Tablée Louressoise Municipalité

Vendredi 15

Fête des écoles Association des parents d'élèves

Juillet

Mardi 17

Grillades Club de l'amitié

Aout

Mardi 7

Pique-nique Club de l'amitié

Septembre

Mercredi 12

Concours de belote à Denezé Club de l'amitié

Mardi 25

Repas convivial Club de l'amitié

Octobre

Mardi 2

Concours de belote Club de l'amitié

Mardi 9

Châtaignes Club de l'amitié

Novembre

Mardi 27

Repas annuel Club de l'amitié

Décembre

Mardi 4

Bûche de noël Club de l'amitié

Mardi 18

Anniversaire Club de l'amitié



